

Chef de projet d'un contrat de quartier durable. Commune de Molenbeek-Saint-Jean (Développement urbain)
--

Fonction

La division Infrastructures et Développement urbain de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean centralise les projets de rénovation urbaine au sein de la Commune (Contrats de Quartier durables, Politique des Grandes Villes, FEDER...).

Le programme d'un contrat de quartier durable prévoit, entre autres, la création de logements, d'infrastructures, la rénovation de parcs et de voiries.

Le chef de projet du contrat de quartier est le chef d'orchestre du contrat de quartier. Il gère les projets au sein de la Commune en tant que de Maître d'ouvrage.

Il est l'interlocuteur et l'interface entre la Commune (niveau politique et services communaux), la Région (Cabinet du Ministre et Service Rénovation urbaine), l'Etat fédéral (SPFMT), les autorités de Tutelle, les architectes, les entrepreneurs, les investisseurs privés, les associations et les habitants du quartier.

Il est le garant de l'avancement et de l'aboutissement du programme quadriennal.

Tâches**Pendant l'élaboration du projet**

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration du programme.
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local...
- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'organisation des réunions avec les habitants et autres acteurs locaux,
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information,
- Analyser les différentes hypothèses retenues par le bureau d'étude.
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif.

Pendant la mise en œuvre du projet :

- Etablir un calendrier pour chaque partie du projet et en assurer le suivi,
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Réaliser les appels d'offres aux bureaux d'étude et aux entrepreneurs : Rédiger les clauses techniques des marchés de service et de certains travaux, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments, analyser les plans, clauses techniques et métrés réalisés par les architectes/auteurs de projet,...
- Analyser les offres pour les marchés de service et de travaux : rédiger les rapports d'analyse, régularité administrative (en collaboration avec le gestionnaire administratif), analyser les intentions architecturales, analyser les prix,...
- Suivre les projets en collaboration avec tous les intervenants impliqués dans l'élaboration des projets ;
- Suivre et contrôler l'aspect financier des projets ;
- Communiquer les avancements du projet (avant-projet, permis, chantier, budget, planning, modifications..) aux habitants lors des commissions de quartier et des assemblées générales, aux responsables de la Division, au collège des Bourgmestre et Echevins et aux partenaires tant communaux qu'extra-communaux ;
- Etablir les rapports d'activité ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif.

Pendant la réalisation des chantiers :

- Participer aux réunions de chantier, faire approuver les avenants par le Collège, suivre le planning, les impétrants, l'approbation des états d'avancement, ... ;

Qualifications et qualités requises

- Compétences exigées ;
 - Architecte, ingénieur ou expérience similaire;
 - Bilingue (niveau Selor);
 - Expérience en gestion de projet (programme, planning, budget ,...)
 - Expérience en gestion et suivi de chantiers ;
 - Autonome, dynamique, motivé, capacité à gérer le stress ;
 - Capacité à communiquer de manière claire et structurée des informations aux différents partenaires ;

- Compétences souhaitées
 - Connaissance en marchés publics et/ou procédures communales ;
 - Connaissance en procédures liées à l'obtention de permis d'urbanisme en région bruxelloise ;
 - Connaissance en rénovation et construction de bâtiments passifs et basse-énergie ;

Entrée en service à partir du **18 juin 2019**

Données pratiques

Emploi Temps Plein – Contrat de remplacement

Candidatures à envoyer

par courrier à Administration de Molenbeek-Saint-Jean (GRH)

Ref « chef de projet »

rue du Comte de Flandre 20

1080 Bruxelles

ou par mail à candidature@molenbeek.irisnet.be